

**PRÉSIDENT**

**DR JEAN-PASCAL DEVAILLY**

Hôpital Bichat  
46 rue Henri Huchard  
75018 Paris  
Tél : 06 0 65 25 51  
[jpdevailly@gmail.com](mailto:jpdevailly@gmail.com)

**PRÉSIDENTS HONORAIRES**

**DR GEORGES DE KORVIN**

35760 SAINT-GRÉGOIRE  
TÉL 06 51 71 38 43  
[GDEKORVIN@FREE.FR](mailto:GDEKORVIN@FREE.FR)

Monsieur Edouard Philippe  
Premier Ministre  
57 rue de Varenne 75007 Paris

Monsieur Olivier Véran  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne 75007 Paris

Rennes, le 17 avril 2020

Monsieur le Premier Ministre  
Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé

Les statistiques hospitalières du COVID-19 à ce jour indiquent 31 000 hospitalisations, 6 200 patients en réanimation et 32 000 patients de retour à domicile. **Bon nombre d'entre eux vont nécessiter des soins de réadaptation cardiorespiratoire et locomotrice dont l'optimisation justifiera un encadrement spécialisé.** Tous ne relèveront pas de séjours en établissement et il est important de pouvoir s'appuyer, en ambulatoire, sur l'expertise des spécialistes en médecine physique et de réadaptation, aussi bien libéraux que salariés d'établissements.

Depuis le début de l'épidémie, les spécialistes libéraux ont vu **leur activité brutalement stoppée par les mesures légitimes de confinement.** Cette mise en panne économique menace très sérieusement la survie de notre spécialité dans le secteur ambulatoire à un moment où les besoins n'ont jamais été aussi important, tant du fait des suites du COVID que de l'évolution générale de la population et de la médecine.

A la suite des vicissitudes politiques passées, notre spécialité souffre d'une grande précarité démographique, que nous espérions voir consolidée avec l'arrivée d'une nouvelle génération plus nombreuse. **Or, si des mesures vigoureuses ne sont pas prises, ces jeunes que nous attendions depuis des années vont être définitivement découragés de prendre la relève des anciens.** Un grand nombre de spécialistes MPR, qui ne continuaient d'exercer que par passion, vont être poussés à prendre leur retraite sans plus tarder, ce qui accélèrera la désertification médicale.

**La médecine de réadaptation ne relève pas que de structures institutionnelles,** comme si les compétences médicales dans notre discipline ne reposaient que sur des murs et la juxtaposition de professionnels paramédicaux. La même expertise médicale, qui fait l'excellence des services de réadaptation spécialisée, doit pouvoir s'exprimer hors les murs, dans le cadre de structures plus légères de consultation et de prise en charge ambulatoire, ainsi qu'au travers de réseaux de qualité, coordonnés par des spécialistes en MPR. Cet exercice ambulatoire de la MPR a besoin d'un soutien déterminé.

Pour assurer notre survie immédiate, nous demandons **une mesure compensatoire calculée sur la base d'un douzième du chiffre d'affaire de l'année 2019 par mois de perte d'activité.**

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de la Santé, l'expression de notre plus haute considération.

Dr Georges de KORVIN  
MPR libéral  
Ancien président du SYFMER

Dr Jean-Pascal DEVAILLY  
MPR hospitalier  
Président du SYFMER

